Cours Baçaïr ad-darajatte n°21

Les Imams d'Ahlul-Bayt sont les témoins d'Allah parmi Sa création, par ce qu'ils détiennent comme science du Licite (Halal) et de l'Illicite (Haram)

Hadith 333 :

Il nous a été rapporté par 'Abdallah bin Muḥammad, d'après Ibrahim bin Muḥammad al-Thaqafî, dans le livre de Bundār bin 'Asim, d'après al-Halabi, d'après Harun bin Kharija, d'après Abū Bassir : « Concernant la parole d'Allah, Béni et Exalté soit-Il : ***« Et c'est ainsi que Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu (Wasaṭan) afin que vous soyez témoins envers les gens »*** (Coran 2:143), Abu 'Abdillah l'Imam Ja'far al-Sâdiq(as) a dit :

« C'est nous qui sommes les témoins sur les gens, par ce que nous détenons du licite et de l'illicite, et pour ce qu'ils ont transgressé (ou négligé) de cela. »

Hadith 334 :

nous a été rapporté par 'Abdallah bin Muḥammad, d'après Ibrahim bin Muḥammad dans le livre de Bundār bin 'Asim, d'après 'Umar bin Ḥanẓalah qui a dit : « J'ai dit à Abū 'Abdillah (as) : Que signifie ***« Et c'est ainsi que Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu afin que vous soyez témoins envers les gens »*** ? Il répondit : *« Ce sont les Imams d'Ahlul-Bayt »*

Hadith 335 :

Il nous a été rapporté par Ya'qūb bin Yazīd et Muḥammad bin al-Hussayn, d'après Ibn Abi 'Umayr, d'après 'Umar bin Udhaynah, d'après Burayd bin Mu'awwiya qui a dit : « J'ai dit à Abū Ja'far l'Imam al-Baqir (as), concernant la parole d'Allah, Exalté soit-Il : ***« Et c'est ainsi que Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu afin que vous soyez témoins envers les gens »***. Il dit : *« C'est nous la communauté du juste milieu, et c'est nous les témoins d'Allah envers Sa création, et Ses arguments (Ḥujjah) sur Sa terre. »*

Hadith 336 :

nous a été rapporté par ’Abdallah bin Ja‘far, d'après Muḥammad bin ‘Issa, d'après al-Ḥussayn bin Sa‘īd, d'après Ja‘far bin Bachir, d'après ‘Amr bin Abī al-Miqdam, d'après Maymun al-Ban, d'après Abū Ja‘far l’imam Al-Baqir (as), concernant la parole d'Allah, Béni et Exalté soit-Il : ***« Et c'est ainsi que Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu afin que vous soyez témoins envers les gens ».*** **Il dit :** ***« Une justice, pour qu'ils soient des témoins équitables envers les gens.*** *C'est-à-dire : Les Imams d’Ahlul-Bayt. Et la suite :* ***“Et que le Messager soit témoin envers vous” signifie :*** *Et Le Messager est témoin sur les Imams. »*

Hadith 337 :

Et par la même chaîne de transmission, d'après al-Hussayn bin Sa‘īd, d'après Ja‘far bin Bachir, d'après Abū Bassir, d'après Abū ‘Abdillah l’Imam al-Sadiq (as), concernant le verset : ***« afin que vous soyez témoins contre les gens et que le Messager soit témoin envers vous »*** ; Il a dit : *« Nous sommes la communauté du juste milieu, et nous sommes les témoins d'Allah sur Sa création, et Ses preuves manifestes sur Sa terre. »*

Hadith 338 :

Le Commandeur des Croyants Ali (as) a dit : *« Assurément, Allah nous a purifiés, nous a prémunis contre le péché (rendus infaillibles/‘Aṣamanā), a fait de nous des témoins sur Sa création, Son argument (Ḥujjah) sur Sa terre, et Il nous a placés avec le Coran et a placé le Coran avec nous : nous ne nous séparons pas de lui, et il ne se sépare pas de nous. »*

Éclaircissement et Commentaire Théologique

L'ensemble de ces narrations gravite autour de concepts majeurs de la théologie chiite d’Ahlul-Bayt (*Al-Imama*) : la fonction cosmique et légale des Imams en tant que :

■ **Témoins d’Allah :** Chacun des 12 Imams d’Ahlul-Bayt après le Prophète Mohammad (as) est témoin des actes de la communauté de son époque. Aujourd’hui, même s’il est entré dans la grande occultation, l’Imam Al-Mahdi est témoin de nos actes. Car il est présent sur terre, il gère le califat divin comme ses prédécesseurs, la seule chose qui diffère, c’est qu’il est invisible à nos yeux.

■ **Juste milieu :** L’imam d’Ahlul-Bayt ne peut être égocentrique, narcissique ou subjectif, il a été purifié par Allah, son égo ne peut en aucun prendre le dessus sur son analyse et la biaiser. Son jugement sera forcément médian, ni trop dur, ni trop laxiste. Son jugement sera un juste milieu entre la sévérité et l’indulgence.

■ **L’infaillibilité :** Le Prophète Mohammad (as) et les 12 Imams d’Ahlul-Bayt sont infaillibles sur les choses dont Allah les a informés. Ils ont reçu le **Jafr** qui contient les informations de tous les événements futurs, d’ordre général où particulier. De plus, dans leur prise de décision ils sont assistés du Saint-Esprit.

■ **Le Coran originel est avec les 12 imams :** Lorsque le Prophète Mohammad (as) nous dit que le Coran restera avec les 12 imams d'Ahlul-Bayt jusqu'à la fin des temps, ce n'est pas une métaphore, le Coran originel est bien en leur possession physiquement. L'Imam Al-Mahdi (as) l'apportera durant son dévoilement.

la notion de **Juste Milieu** (*al-Umat7 al-Wassaṭ*), l'**Infaillibilité** (*al 'Ismah*), et le **Lien indissociable entre la Famille du Prophète (Ahlul-Bayt) et le Coran**.

L'exégèse (Tafsir) du verset de la "Communauté du Juste Milieu" (Coran 2:143)

Le terme arabe *Wassaṭ* (وسط) signifie littéralement le milieu, le centre, mais dans le lexique coranique, il désigne **l'excellence, la justice, et l'équilibre parfait**.

Pourquoi le verset ne s'applique pas à l'ensemble de la nation musulmane (la Oumma) au sens général ?

Dans la perspective des Imams d'Ahlul-Bayt, un "témoin" devant Allah le Jour du Jugement doit obligatoirement être un être d'une droiture absolue, immunisé contre l'erreur, le mensonge ou l'injustice. Si l'ensemble des musulmans historiques, incluant des oppresseurs, des pécheurs et des ignorants étaient les "témoins", le témoignage perdrait sa valeur de preuve divine (*Ḥujjah*). C'est pourquoi l'Imam al-Baqir (as) et l'Imam al-Sadiq (as) clarifient : *« C'est nous la communauté du juste milieu... Ce sont les Imams »*. Ils incarnent l'élite spirituelle et purifiée au sein de cette Oumma.

La hiérarchie des témoignages

Le Hadith 336 met en lumière une structure pyramidale de la responsabilité spirituelle au Jour du Jugement :

1. **Le Prophète Muḥammad (as)** est le témoin suprême. Il témoigne des actions, de la fidélité et de la transmission de la guidance par les Imams d'Ahlul-Bayt.
2. **Les Imams (as)** sont les témoins intermédiaires. Ayant reçu le dépôt et la science parfaite du Prophète, ils témoignent des actes du reste de l'humanité (*« témoins envers les gens »*).
3. **Les Hommes** sont jugés selon leur alignement ou leur déviation par rapport à ce modèle.

Le Coran appuie cette idée dans d'autres versets, comme la Sourate An-Nisa' :

« Comment seront-ils quand Nous ferons venir de chaque communauté un témoin et que Nous te ferons venir (ô Muḥammad) comme témoin contre ces gens-ci ? » (Coran 4:41).

1. Le Tafsir al-Qummi (Coran 4:41).

Dans son commentaire, Ali ibn Ibrahim al-Qummi rapporte des traditions attribuées aux Imams de l'école des Ahlul-Bayt, principalement de l'Imam Ja'far al-Sadiq (as) qui redéfinissent le sens des "communautés" et des "témoins" :

■ **Le sens de « Chaque communauté » (*Kulli oumma*) :** Le texte précise que le terme *oumma* dans ce contexte précis ne désigne pas seulement les nations anciennes des prophètes passés, mais se réfère également aux générations successives de la communauté musulmane elle-même à travers le temps.

■ **L'identité du « Témoin » (*Shahid*) :** Pour chaque époque et chaque génération, Dieu a établi un Témoin divin et infaillible qui observe les actes des gens, préserve le message et guidera sa communauté. Selon le *Tafsir al-Qummi*, ce témoin est l'Imam d'Ahlul-Bayt chaque époque. L'Imam est le témoins des actions de ses contemporains.

■ **Le Prophète comme « Témoin des témoins » :** Le passage *« et que Nous te ferons venir (ô Moḥammad) comme témoin contre ces gens-ci »* signifie que le Prophète Moḥammad sera le témoin ultime au Jour du Jugement. Il ne témoignera pas seulement pour les croyants ordinaires, mais il viendra certifier le témoignage des Imams d'Ahlul-Bayt(les Témoins de chaque génération). Il est le garant de la vérité absolue au sommet de cette hiérarchie spirituelle. Le terme **« ceux là »** dans le verset signifie les 12 imams d'Ahlul-Bayt.

2. Al-Burhan fi Tafsir al-Qur'an

Le Sayyid Hashim al-Bahrani, dans son œuvre *Al-Burhan*, rassemble plusieurs traditions (*hadiths*) qui explicitent la portée ésotérique (*batin*) du verset. Il cite notamment des récits de l'Imam al-Baqir (as) et de l'Imam al-Sadiq (as):

« Cette parole s'adresse spécifiquement à la communauté de Moḥammad : à chaque époque (ou génération), il y a un Imam parmi nous qui est un témoin sur eux, et Moḥammad est un témoin sur nous.»

■ **La lignée des Imams comme Témoins :** *Al-Burhan* rapporte une parole explicite de l'Imam Ja'far al-Sadiq (as) au sujet de ce verset : *« Cette parole s'adresse spécifiquement à la communauté de Muḥammad : à chaque époque (ou génération), il y a un Imam parmi nous qui est un témoin sur eux, et Muḥammad est un témoin sur nous. »*

■ **L'argumentation théologique :** Le commentaire insiste sur le fait que la justice divine exige qu'il y ait à tout moment un argument (un imam) vivant (*Hujjah*) et un témoin intègre sur Terre pour que les hommes n'aient aucune excuse devant Dieu au Jour du Jugement. L'Imam d'Ahlul-Bayt remplit ce rôle de son vivant, accumulant la connaissance des actes des hommes qui lui sont présentés, selon la croyance chiite, de son vivant ou de manière spirituelle.

Les Témoins du Licite et de l'Illicite (Halal et Haram)

Le Hadith **333** précise que le témoignage des Imams porte spécifiquement sur *« ce qu'ils détiennent comme licite et illicite. »*

Cela signifie deux choses :

■ **Préservation de la Loi :** Les Imams sont les gardiens du dépôt prophétique. Ils savent précisément ce qu'Allah a autorisé ou interdit, sans altération temporelle ou philosophique.

■ **Témoignage existentiel :** Le Jour de la Résurrection, les Imams attesteront qui a suivi la Loi sacrée et qui l'a transgressée. Pour être témoin des actions intérieures et extérieures de millions d'individus à travers les âges, l'Imam doit jouir d'une vision spirituelle accordée par Allah (*al-Wilāyah al-Takwiniya*).

Al-Wilāya Tashrī'iyya (L'autorité législative) : C'est le droit de guider la communauté, de légiférer (pour le Prophète), d'interpréter la loi divine et de gouverner la société. C'est une autorité sur les actions humaines.

Al-Wilāya Takwiniya (L'autorité sur la création/cosmique) : C'est un pouvoir spirituel accordé par Dieu, permettant à un être d'exercer une influence ou un contrôle sur les lois de la nature, la matière et l'univers (par exemple : guérir les malades, ressusciter les morts, fendre la lune, ou connaître les secrets des cœurs).

Infaillibilité et Unité absolue avec le Coran

La citation de l'Imam 'Ali (as) synthétise l'essence même d'Ahlul-Bayt :

■ ***Allah nous a purifiés »*** **:** C'est une référence directe au verset de la Purification : ***« Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, ô gens de la maison [Ahlul-Bayt], et vous purifier pleinement »*** (Coran 33:33).

■ ***Allah Nous a rendus infaillibles »*** **:** L'Infaillibilité (al *'Isma*) est indispensable pour la fonction de Témoin d'Allah. Un témoin faillible rendrait la justice divine faillible.

■ **Allah *nous a placés avec le Coran et a placé le Coran avec nous* :** Cette formule est la réplique exacte du célèbre Hadith al-Thaqalayn (les deux poids lourds) prononcé par le Prophète Mohammad lors de son sermon d'adieu : *« Je laisse parmi vous deux choses précieuses :*

> *« Je laisse parmi vous deux choses précieuses : le Livre d'Allah et ma descendance, les gens de ma maison (Ahlul-Bayt). Ils ne se sépareront jamais jusqu'à ce qu'ils me rejoignent au Bassin. »*

Cette alliance indissoluble prouve que l'Imam d'Ahlul-Bayt est le **Coran parlant** (*al-Qur'an al-Nâtiq*), tandis que le texte écrit est le **Coran silencieux**. L'Imam applique et explicite le texte sans jamais s'en détacher d'un iota.

Développement synthétique

En combinant le Coran et les enseignements des Imams d'Ahlul-Bayt mis en avant dans ces documents, l'architecture spirituelle de la religion d'Allah s'éclaire ainsi :

Allah ne laisse jamais la Terre sans une "Preuve" vivante (*Ḥujja*). Si le cycle de la Prophétie s'est clos avec le Messager d'Allah, le cycle de la Guidance (*Wilāya*) et du Témoignage se poursuit à travers les Douze Imams. Ils sont le filtre de justice à travers lequel les actions de la communauté sont évaluées, car ils marchent sur la voie du "juste milieu", exempts de tout extrémisme ou de tout laxisme. De par leur purification divine, ils demeurent les interprètes ultimes de la Loi et les miroirs de la Volonté divine sur Terre.